

DEMANDE DE MALLE THEMATIQUE

Date.....

Nom de la collectivité :

Vous êtes :

- enseignant
- animateur d'accueil de loisirs
- autre :

Lieu de mise à disposition de la malle :

Médiathèque Elsa-Triolet PULP Nord PULP Sud

Nom et numéro de carte d'emprunteur :

.....

Numéro de téléphone et adresse courriel où vous prévenir de la disponibilité de votre demande

.....

Classe ou niveau d'âge des enfants concernés :

.....

Les documents proposés doivent traiter du ou des **thème(s)** suivants :

1.....

2.....

3.....

Vous pouvez préciser les types de livres qui vous intéressent (facultatif)

- Albums. Proportion :.....
- Romans. Proportion :.....
- Contes. Proportion :
- Documentaires. Proportion :.....

Vous pouvez également préciser si vous souhaitez

- uniquement des documents accessibles au niveau de lecture de vos élèves
- également des documents d'un niveau de lecture plus élevé, que vous pourrez exploiter vous-même
- un nombre de documents minimum (par exemple afin de fournir un document à chaque enfant) :

FONDS COLLECTIVITES PRET DE MALLES THEMATIQUES

Usage des malles : quelques exemples :

- Soutien pour un travail autour d'un sujet, en classe ou en centre de loisirs. Thèmes les plus demandés : les animaux, le loup, la ferme, le cirque, Noël, les droits des enfants, le Moyen Age
- Travail autour d'un auteur : Anthony Browne, David McKee,
- Assortiment de livres, pour une « lecture-plaisir » : livres variés pour un mini-séjour, livres pour les bébés pour compléter la bibliothèque d'une crèche
- Il peut aussi s'agir d'un nombre limité de livres sur un sujet très précis : Picasso...

Vous pouvez joindre tout document de travail nous permettant de mieux cerner le contexte de votre demande (fiche projet etc.)

Procédure de demande :

- L'emprunteur doit s'être inscrit au préalable, afin de bénéficier d'une carte spécifique : la carte «collectivité».
NB : Une carte d'emprunteur individuel ne permet pas le prêt de malle
- La demande se fait par écrit par le biais du formulaire « demande de malle thématique », disponible auprès des bibliothécaires et sur le site internet mediatheque.villejuif.fr.

Les demandes de malles thématiques sont traitées dans l'ordre d'arrivée. Un délai minimum de 15 jours est nécessaire au travail des bibliothécaires.

Nombre de documents par malle :

Il dépend des capacités des collections du Fonds Collectivités, ainsi que des demandes en cours, mais le nombre de documents peut être porté à quarante.

Nombre de malles par demandeur :

Pas de prêt simultané de malles, exception faite des prêts dans le cadre de projets spécifiques.

Durée du prêt : 3 mois maximum.

Mise à disposition des malles :

Le demandeur est prévenu par téléphone ou par e-mail de la date de disponibilité.

Le transport des malles est à la charge du demandeur.

Une malle peut être retirée à la médiathèque Elsa-Triolet, au PULP Nord ou au PULP Sud.

Responsabilité :

Les documents prêtés sont sous la responsabilité de l'enseignant demandeur.

En cas de perte ou de détérioration d'un document, son remplacement sera demandé.